



Profil financier du CAC 40

Un CAC 40 qui confirme la tendance
17^e édition - Année 2022



Building a better
working world

Sommaire

Éditorial	3
Chiffres clés	5
1 Après des niveaux record en 2021, les entreprises du CAC 40 poursuivent leur croissance de chiffre d'affaires et améliorent encore leur taux de marge opérationnelle	6
2 Le désendettement se poursuit et l'investissement retrouve ses niveaux historiques	12
3 Les résultats nets se maintiennent à un niveau élevé et les dividendes versés sont en hausse	16
4 Conscientes des attentes des investisseurs et des régulateurs, les entreprises du CAC 40 apportent une attention particulière à leur communication ESG	20
Annexes	24
Liste des sociétés du CAC 40	26
Glossaire	28
Méthodologie et remerciements	29

Note au lecteur

Notre étude ne comporte aucune appréciation ni opinion sur les informations présentées. En particulier, si certains chiffres ou ratios relatifs à une entreprise donnée apparaissent en première lecture défavorables, ils peuvent être justifiés par la stratégie ou la situation particulière de la société concernée et n'impliquer aucune conséquence défavorable à court, moyen ou long terme.

Dès lors, EY ne saurait être tenu responsable des interprétations qui pourraient, le cas échéant, être faites sur la base des chiffres communiqués dans le « Profil financier du CAC 40 ».

Éditorial

Bis repetita. Après une année 2021 qui avait confirmé la sortie de la crise sanitaire (activité et marges opérationnelles au plus haut, endettement en baisse), nous ne pensions pas démarrer notre Éditorial par les nouveaux records du CAC 40. Et pourtant ! Pour la deuxième année consécutive, l'activité connaît une croissance à deux chiffres, les niveaux de marge opérationnelle sont au plus haut, l'endettement est proche de ses plus bas historiques. Certes, les incertitudes n'ont pas disparu, loin s'en faut, mais les entreprises du CAC 40 ont à nouveau profité de cette année pour renforcer leurs fondamentaux et se préparer à des vents potentiellement moins favorables...

Lors de notre dernier Éditorial, nous écrivions : « *Ce sont à notre sens ces fondamentaux et ces modèles économiques qui ont permis aux entreprises françaises du CAC 40 de tirer parti de la reprise économique post-Covid-19 et d'afficher de nombreux records en 2021.* » Après avoir analysé l'ensemble des publications des entreprises du CAC 40, force est de constater que les faits (et les chiffres) sont têtus : cette conclusion, avec des niveaux d'activité et de marge encore en progression et un désendettement qui se poursuit, reste d'actualité en 2022.

Nous l'avions souligné en 2021, rappelé en 2022 et, tel un *leitmotiv*, le réitérons en 2023 : les entreprises du CAC 40 disposent d'actifs incorporels (marques, technologies, clientèle) de qualité et d'une structure financière saine. Autant d'avantages compétitifs qui leur permettent de générer une croissance rentable.

Pour autant, il ne saurait y avoir de croissance rentable sans croissance durable. Bien que notre étude s'intitule « Profil financier du CAC 40 », il nous paraissait inconcevable, en 2023, de n'évoquer que les seules performances financières des sociétés du CAC. Notre analyse, sans prétendre être exhaustive sur le sujet ni se substituer à des publications spécifiques autrement plus fournies, illustre aussi l'importance accordée aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les publications des entreprises, même si une grande hétérogénéité subsiste en la matière d'un émetteur à l'autre.

Nous formulons, enfin, le vœu que cette étude, qui s'inscrit dans la durée et est le fruit d'un travail de compilation et d'analyse de plusieurs centaines de données chiffrées, permette, par son côté factuel, d'apporter un peu d'objectivité au débat économique...

Bonne lecture !



Nicolas Klapisz

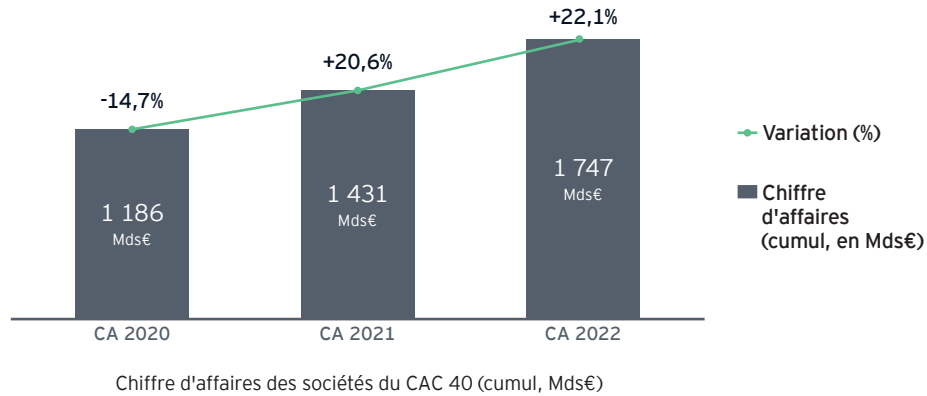
Associé - *Strategy and Transactions*
Responsable du département *Valuation, Modeling & Economics*



Chiffres clés

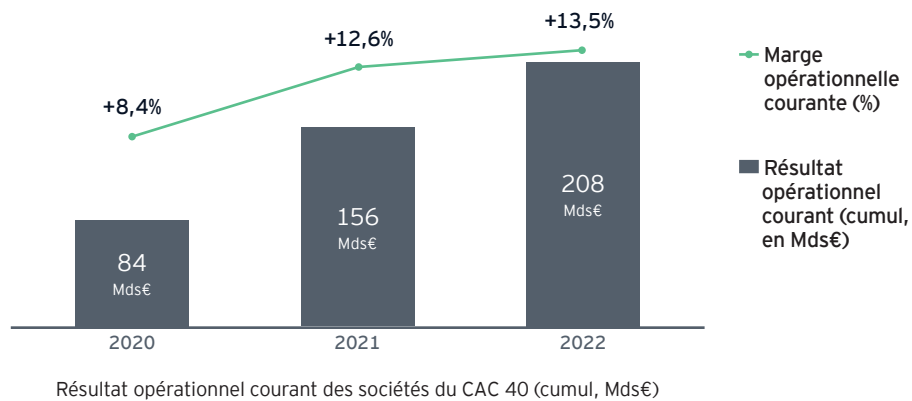
1

Les sociétés du CAC 40 confirment leur sortie de la crise sanitaire, avec une croissance du chiffre d'affaires à deux chiffres pour la deuxième année consécutive et un niveau d'activité record.



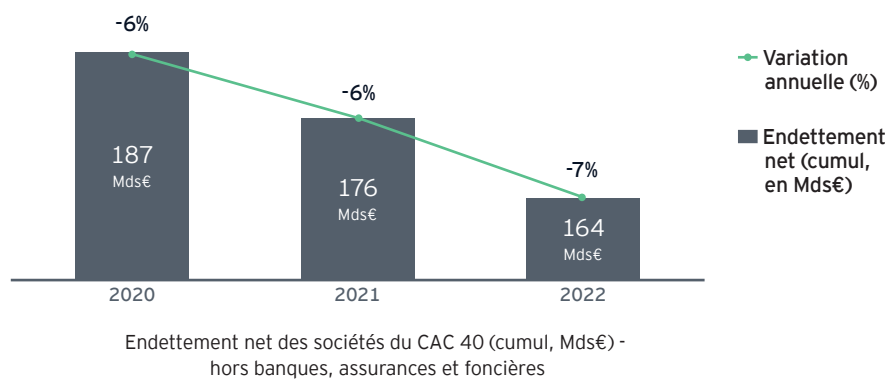
2

La marge opérationnelle poursuit son redressement pour atteindre un niveau record en 2022, en dépit de la pression inflationniste sur les coûts.



3

Le désendettement se poursuit, permettant ainsi de poursuivre les politiques d'investissement



1

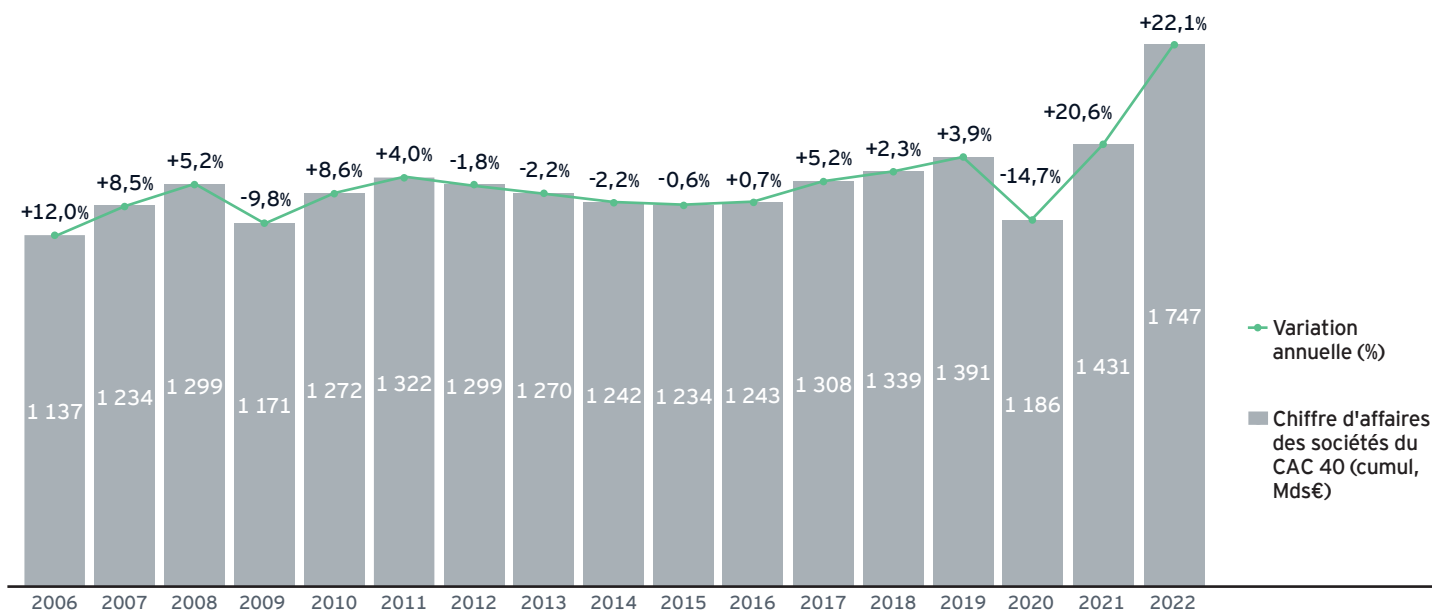
Après des niveaux record en 2021, les entreprises du CAC 40 poursuivent leur croissance de chiffre d'affaires et améliorent encore leur taux de marge opérationnelle

Après une croissance historique en 2021 liée à une reprise de l'activité post-Covid-19, les entreprises du CAC 40 confirment la tendance, avec un chiffre d'affaires cumulé en progression de 22,1 % en 2022, porté majoritairement

par la croissance des secteurs de l'énergie (+55 %) et de l'industrie et BTP (+18 %). La marge opérationnelle courante affiche également une augmentation pour la deuxième année consécutive.

Chiffre d'affaires des sociétés du CAC 40

Cumul, en Mds€



Le chiffre d'affaires 2022 cumulé des entreprises du CAC 40, qui s'élève à plus de 1 740 milliards d'euros, représente un point culminant depuis que nous réalisons cette étude, et ce pour la deuxième année consécutive. La croissance moyenne annuelle observée sur la période 2019-2022 est de 7,9 %¹, supérieure à la tendance observée avant la crise sanitaire (3,8 %¹ de croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires entre 2016 et 2019).

Cette progression est d'autant plus remarquable qu'elle est essentiellement liée à la croissance organique des entreprises du CAC 40.

En effet, la croissance externe et l'évolution des cours de change sur l'année 2022 ont eu, cette année, un impact limité.

Aucune entreprise du CAC 40 n'a enregistré de recul de son chiffre d'affaires en 2022, démontrant ainsi le caractère généralisé de la croissance d'activité des sociétés du CAC 40.

1. Incluant les effets de variation du périmètre de l'indice

Passage du chiffre d'affaires 2021 au chiffre d'affaires 2022²

Base 100 en 2021



Dans un contexte marqué par le conflit russo-ukrainien et l'inflation, la croissance organique, à +13,9 %, est majoritairement tirée par les secteurs de l'énergie et de l'industrie et BTP, même si des entreprises d'autres secteurs participent fortement à la croissance d'activité.

Ainsi, les principaux contributeurs à cette croissance organique sont (i) Engie, dont l'activité GEMS (spécialisée dans la gestion d'actifs, l'optimisation énergétique et l'approvisionnement en énergie renouvelable) a vu son chiffre d'affaires croître de 93 % en raison de la hausse des prix des commodities et de la croissance des volumes ; (ii) Stellantis, qui a connu une hausse de 18% de son chiffre d'affaires en 2022, en raison notamment d'une dynamique de prix solide et d'un mix véhicules favorable ; et (iii) LVMH, tiré par son activité Mode et Maroquinerie.

La croissance externe affiche une contribution assez faible de +2,0% en 2022, soit 19,6 milliards d'euros, principalement attribuable à la fusion Veolia-Suez, effective le 18 janvier 2022.

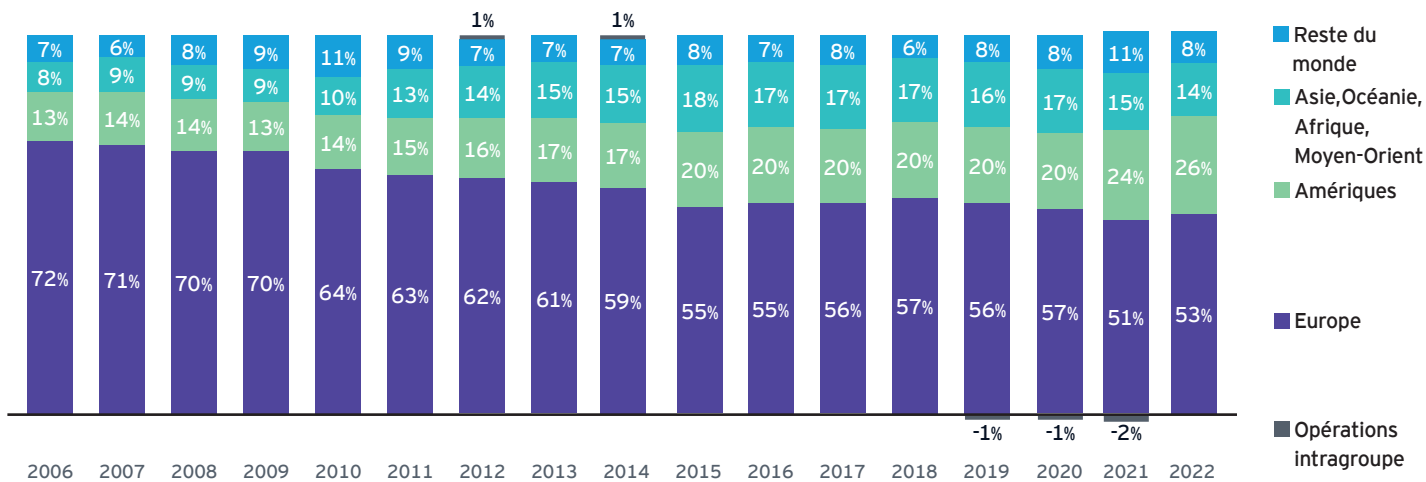
L'effet de change sur l'année 2022 a engendré une croissance de 4,4 % du chiffre d'affaires, avec un effet favorable sur les entreprises françaises pour la première fois depuis trois ans, en partie lié aux fluctuations de la parité euro-dollar.

Aucun changement de composition de l'indice n'est à noter sur l'année.

2. Hors banques, assurances et foncières et sociétés publiant dans d'autres devises que l'euro, soit sur un échantillon 32 sociétés. Passage du cumul des chiffres d'affaires consolidés publiés pour 2021 au cumul des chiffres d'affaires consolidés publiés pour 2022 (base 100 en 2021)

Répartition géographique du chiffre d'affaires

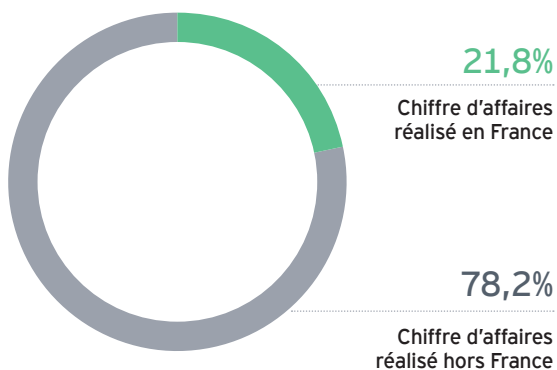
En % du chiffre d'affaires total - hors banques, assurances et foncières



Conformément aux années précédentes, le poids des activités réalisées en Europe est supérieur à 50 %, avec un poids moyen des activités par continent globalement stable. On note toutefois une légère baisse de la part des activités réalisées en Europe qui s'explique, outre l'impact de l'appréciation des devises nationales d'Amérique du Sud par rapport à l'euro sur le chiffre d'affaires réalisé en Amérique, par le désengagement des entreprises du CAC 40 de leurs activités en Russie.

Poids de la France dans le chiffre d'affaires

En % du chiffre d'affaires total - hors banques, assurances et foncières

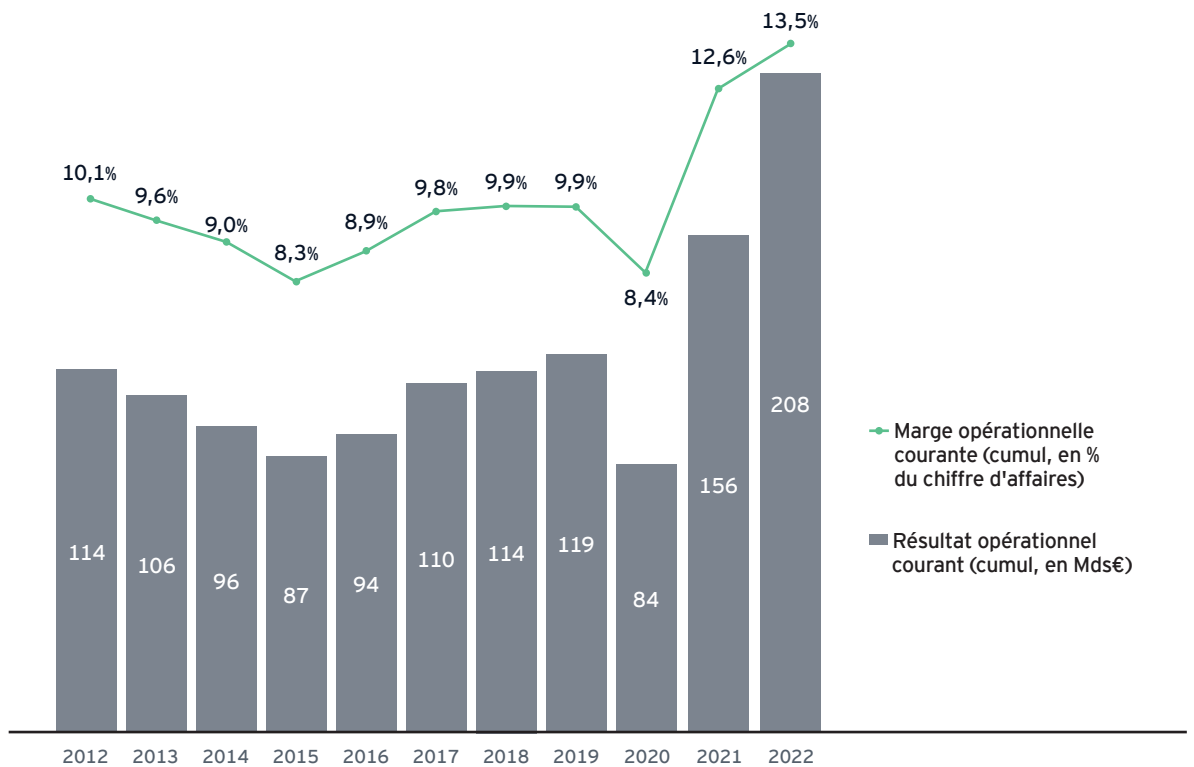


Le poids des activités françaises reste limité (21,8 %), en léger recul par rapport à l'année dernière (22,9 %), attestant de l'importance des activités internationales dans le chiffre d'affaires des sociétés du CAC 40.

Le poids de la France dans le chiffre d'affaires varie selon les entreprises (entre 1 % et 55 %), certains secteurs étant par nature plus exposés que d'autres à l'international.

Marge opérationnelle courante

Cumul, en Mds€ et en % du chiffre d'affaires - hors banques, assurances et foncières



Le résultat opérationnel courant des entreprises du CAC 40 s'établit à 208 milliards d'euros en 2022 : il atteint un point culminant pour la seconde année consécutive, avec un niveau égal quasiment au double de la moyenne historique (105 milliards d'euros sur la période 2012-2019).

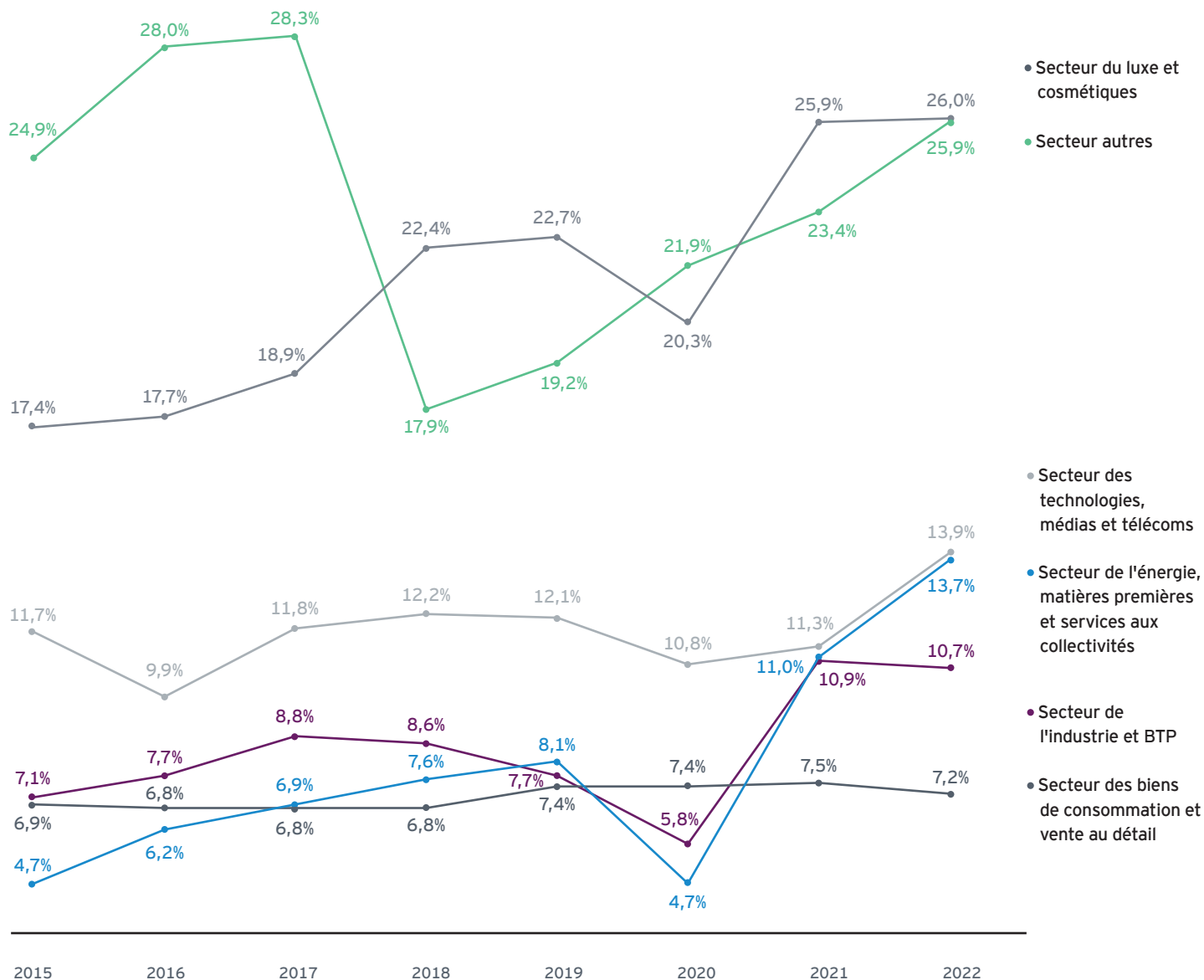
Le taux de marge opérationnel courant est, pour la seconde année consécutive, à deux chiffres et atteint le niveau record de 13,5 % en 2022, supérieur au taux moyen observé historiquement sur les dix dernières années hors crise sanitaire (9,4% de taux de marge moyen sur la période 2012-2019).

Cette progression du taux de marge atteste de la capacité des entreprises à mieux absorber leurs coûts fixes, et ce malgré le contexte inflationniste.

Vingt-deux entreprises du CAC 40 (hors banques, assurances et foncières) ont enregistré une hausse de leur taux de marge opérationnelle courante et treize d'entre elles ont enregistré une baisse de ce taux.

Marge opérationnelle courante par secteur

En % du chiffre d'affaires - hors banques, assurances et foncières



La hausse du taux de marge est portée par les secteurs de l'énergie (dont le taux passe de 11,0 % en 2021 à 13,7 % en 2022), et des technologies, médias et télécoms (dont le taux passe de 11,3 % en 2021 à 13,9 % en 2022).

Le secteur de l'industrie et BTP, principal contributeur à la marge opérationnelle courante cumulée du CAC 40 en valeur, présente un taux à 10,7 %, globalement stable par rapport à 2021 (10,9 %).

Le secteur dont le niveau de marge est le plus élevé reste celui du luxe et des cosmétiques, avec un taux de 26 %, quasiment stable par rapport à 2021.



2

Le désendettement se poursuit et l'investissement retrouve ses niveaux historiques

Le poids des actifs incorporels dans la valeur des entreprises diminue, sous l'effet conjoint d'une baisse de la valeur boursière de l'indice et d'une progression des actifs comptabilisés au bilan des entreprises du CAC 40.

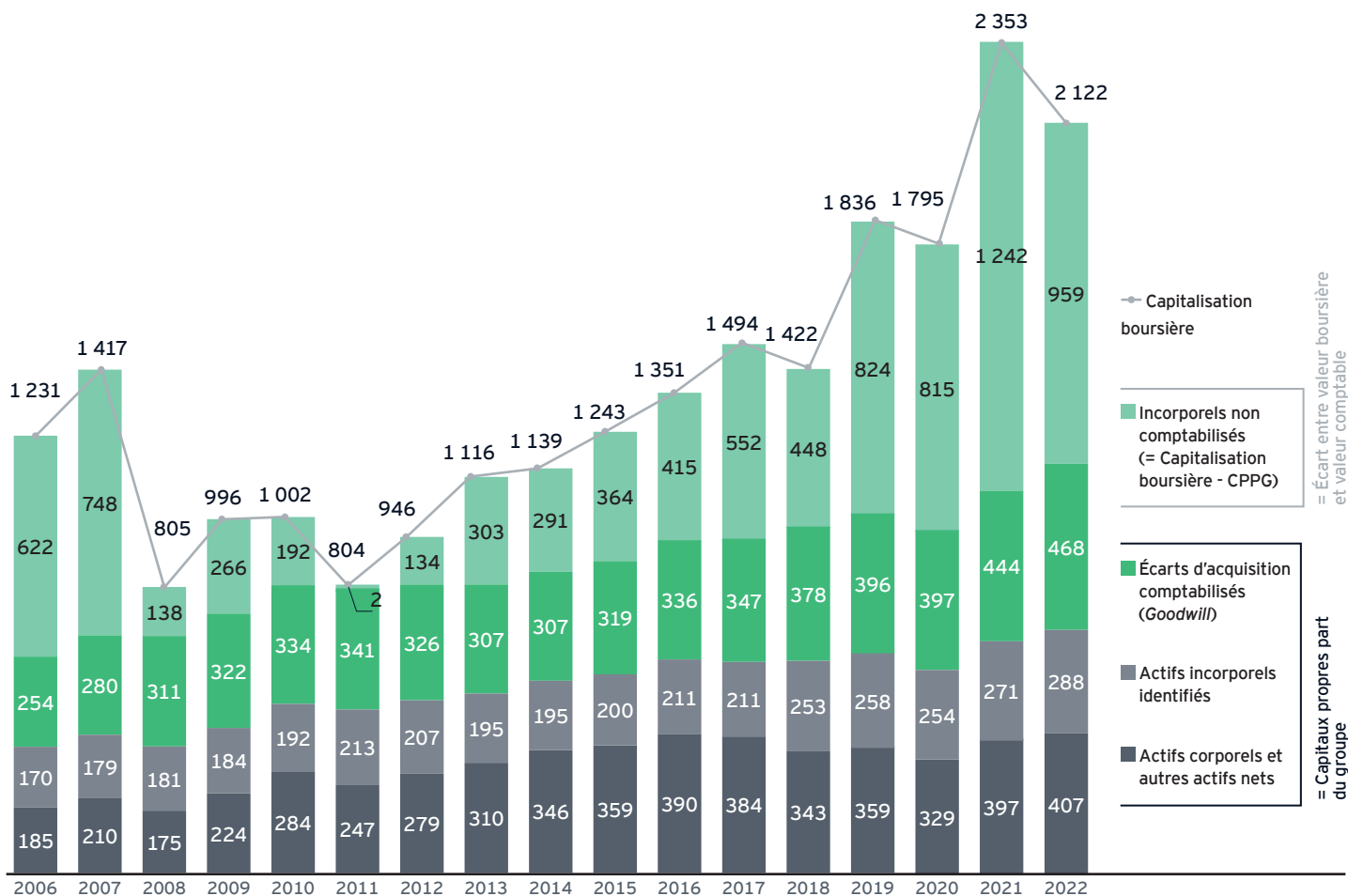
Les dépréciations d'actifs se maintiennent à un niveau historiquement bas.

Les entreprises du CAC 40 poursuivent leur trajectoire de désendettement, avec un endettement net qui atteint un niveau proche de son plus bas historique.

Les investissements sont en hausse pour la seconde année consécutive et renouent avec leurs niveaux historiques.

Décomposition de la valeur boursière du CAC 40

En Mds€



Après une forte progression en 2021, la capitalisation boursière du CAC 40 affiche une décroissance en 2022, mais reste cohérente avec la tendance historiquement haussière des dix dernières années (9,2 % de taux de croissance annuel observé entre 2011 et 2022).

La valeur des actifs comptabilisés au bilan poursuit sa croissance après un léger recul en 2020, témoignant des résultats des politiques d'investissement menées en 2022 (88 milliards d'euros investis hors banques, assurances et foncières dans des immobilisations corporelles et incorporelles). À titre d'illustration, l'incorporation de Suez dans les comptes Veolia en 2022 a conduit à une augmentation nette de 5,4 milliards d'euros d'écart d'acquisition et 3,7 milliards d'euros d'actifs incorporels.

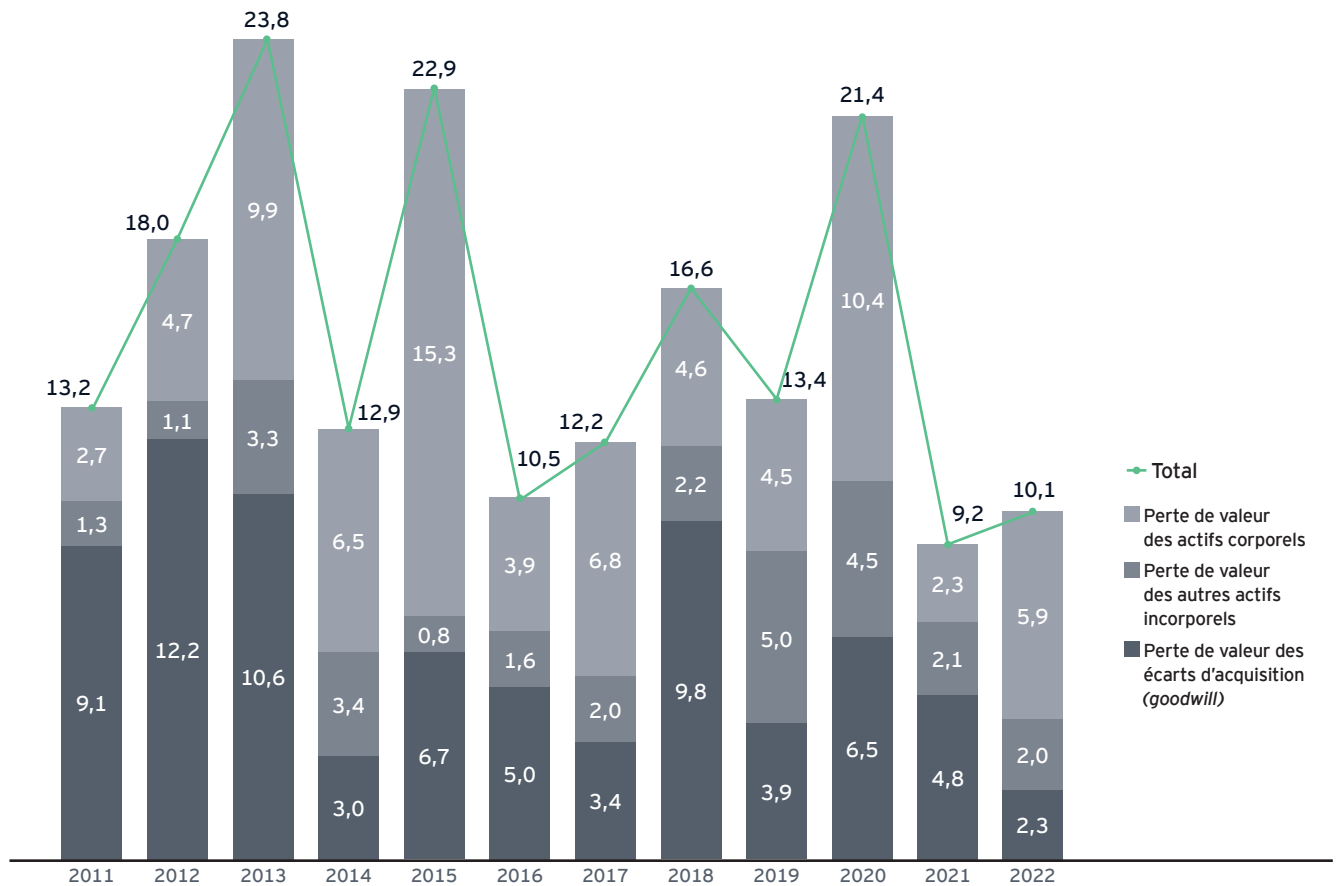
De même, Saint-Gobain a enregistré 4,0 milliards d'euros d'actifs incorporels (2,7 milliards en 2021), essentiellement liés à une augmentation de 1,7 milliard des postes de relations clients et de marques, à la suite d'une dynamique d'acquisition importante (Chryso, GCP Applied Technologies, Kaycan et Impac).

La somme de ces effets contraires a conduit à réduire l'écart entre la valeur boursière et la valeur comptable des capitaux propres du CAC 40.

Le poids des actifs immatériels (reconnus ou non au bilan) représente 81 % de la valeur boursière de l'indice, proportion relativement stable depuis 2019.

Dépréciations d'actifs

Cumul, en Mds€

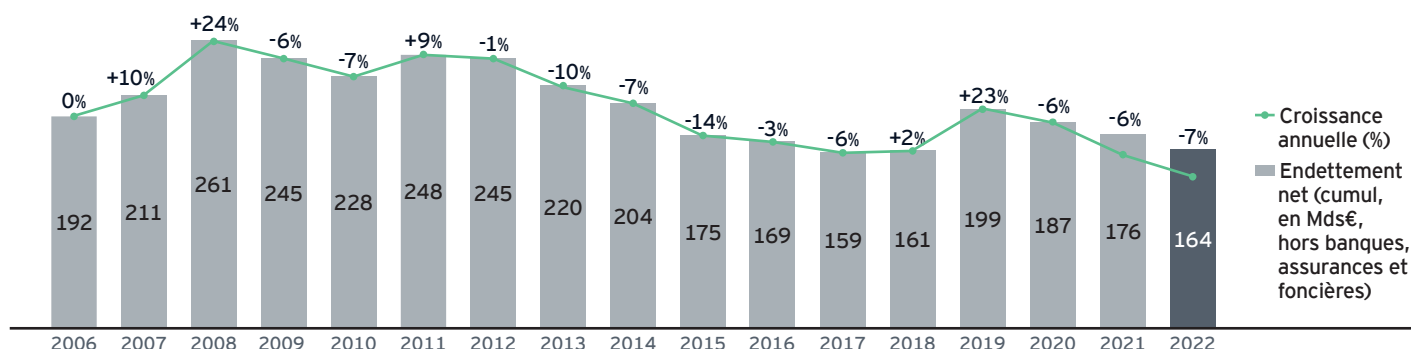


Les pertes de valeurs sur les actifs incorporels sont en baisse en 2022. En ce qui concerne les pertes de valeurs sur les écarts d'acquisition, ces dernières atteignent un niveau historiquement bas, attestant de l'optimisme des dirigeants quant aux perspectives de croissance des sociétés du CAC 40, et ce en dépit du contexte géopolitique et des tensions inflationnistes.

Le poste de pertes de valeurs sur actifs corporels est le seul en augmentation, avec 5,9 milliards d'euros de dépréciation enregistrés en 2022, pour lesquels Engie contribue à hauteur de 2,3 milliards d'euros, notamment au titre de la dépréciation de deux réacteurs nucléaires arrêtés en Belgique, en lien avec le plan de sortie du nucléaire instauré par le gouvernement local.

Endettement net

Cumul, en Mds€ - hors banques, assurances et foncières



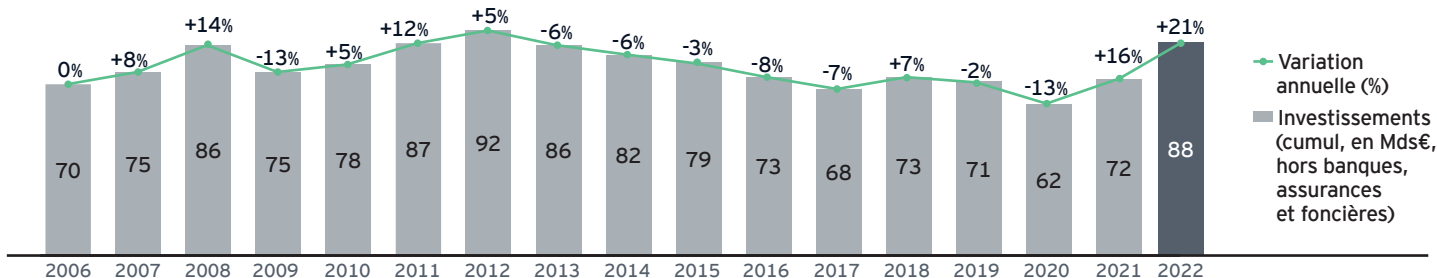
L'endettement net des entreprises du CAC 40 est en baisse pour la troisième année consécutive, et atteint 164 milliards d'euros, montant proche de son plus bas historique. Ce niveau réduit d'endettement a été rendu possible grâce aux bons résultats enregistrés les années précédentes. Il témoigne des fondamentaux solides des sociétés du CAC 40, qui pourront bénéficier d'une structure financière saine pour saisir des opportunités de croissance externe, en particulier dans un contexte de baisse récente de la valeur de certaines entreprises, après une période d'activité M&A particulièrement active.

La plus forte contribution à cette baisse de l'endettement des sociétés du CAC 40 est attribuable au secteur de l'industrie et BTP (-4,8 milliards d'euros d'endettement net en 2022), porté par Stellantis, qui présente une position de trésorerie en forte hausse pour la seconde année consécutive.

En 2022, seulement douze entreprises au sein du CAC 40 ont vu leur endettement net augmenter (contre treize en 2021, neuf en 2020 et quatorze en 2019).

Investissements

Cumul, en Mds€ - hors banques, assurances et foncières



L'investissement au sein des entreprises du CAC 40 est en croissance pour la deuxième année consécutive. Après une période de contraction de l'investissement initiée en 2012, les entreprises françaises retrouvent une trajectoire de croissance depuis la reprise économique post-Covid-19. Ainsi, la croissance moyenne annuelle des investissements cumulés des entreprises du CAC 40 s'élève à 5,1% sur les cinq dernières années.

Les secteurs d'activité présentant la plus forte hausse de leurs investissements sont (en pourcentage) le luxe et cosmétiques (+38,3 % des investissements par rapport à 2021), le secteur de l'énergie (+32,5%) et le secteur des technologies, médias et télécoms (+17,3 %). En particulier, les investissements chez LVMH ont augmenté de 56,1 %, afin de développer son réseau de distribution, son outil de production et son activité hôtelière.

Cinq entreprises affichent une décroissance de leurs investissements en 2022, contre huit en 2021 et vingt-cinq en 2020.



3

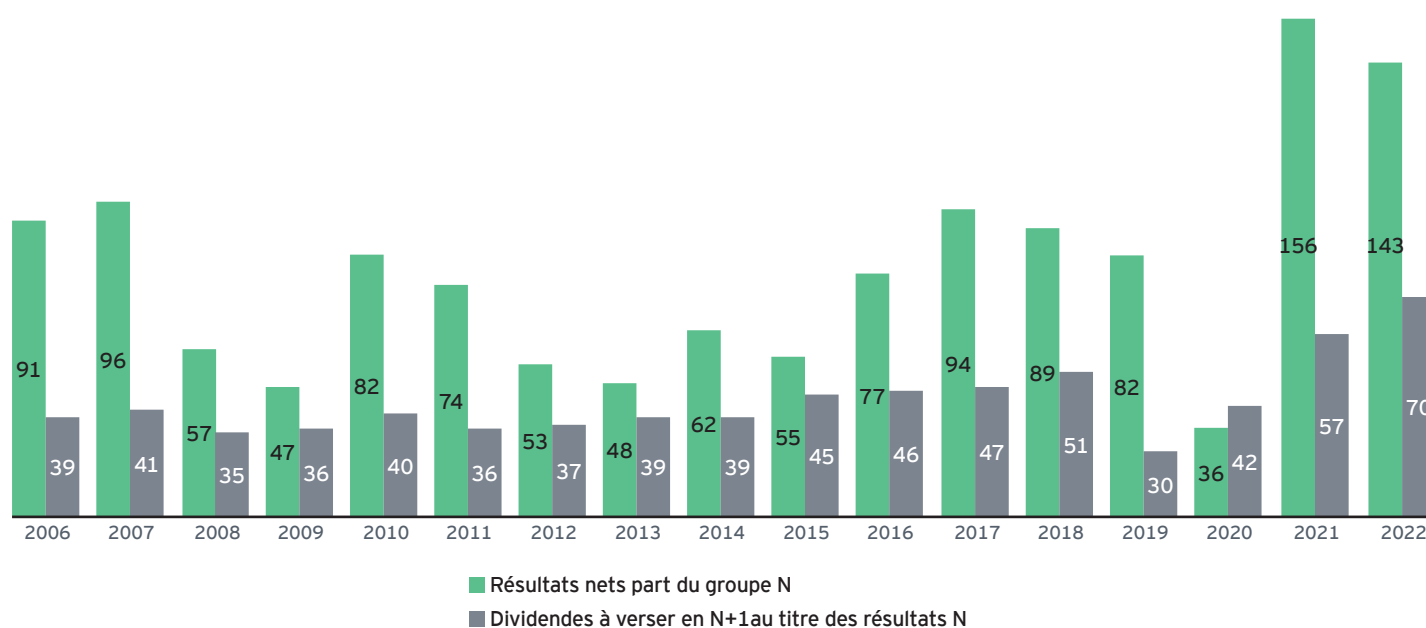
Les résultats nets se maintiennent à un niveau élevé et les dividendes versés sont en hausse

Hors éléments exceptionnels, les résultats nets cumulés sont en hausse en 2022, en ligne avec la croissance du chiffre d'affaires.

Le montant des dividendes versés suit cette même tendance, avec un taux de distribution qui reste stable par rapport à son niveau historique.

Résultats nets et dividendes

Cumul, en Mds€



Le résultat net cumulé de l'ensemble des entreprises du CAC 40 s'élève à 143 milliards d'euros en 2022, en recul par rapport à 2021 (156 milliards d'euros), année qui avait été marquée par des événements exceptionnels (notamment la cession partielle par Vivendi de sa participation dans UMG, ayant engendré un résultat exceptionnel de 25 milliards d'euros).

L'évolution du résultat net est toutefois relativement hétérogène d'un secteur à l'autre.

Le secteur du luxe et cosmétiques a vu son résultat net croître de 20 % en 2022, en ligne avec la croissance du chiffre d'affaires observée. L'Oréal et LVMH enregistrent respectivement une hausse de leur résultat net de 1,1 milliard d'euros (due également à une réduction des charges) et de 2 milliards d'euros.

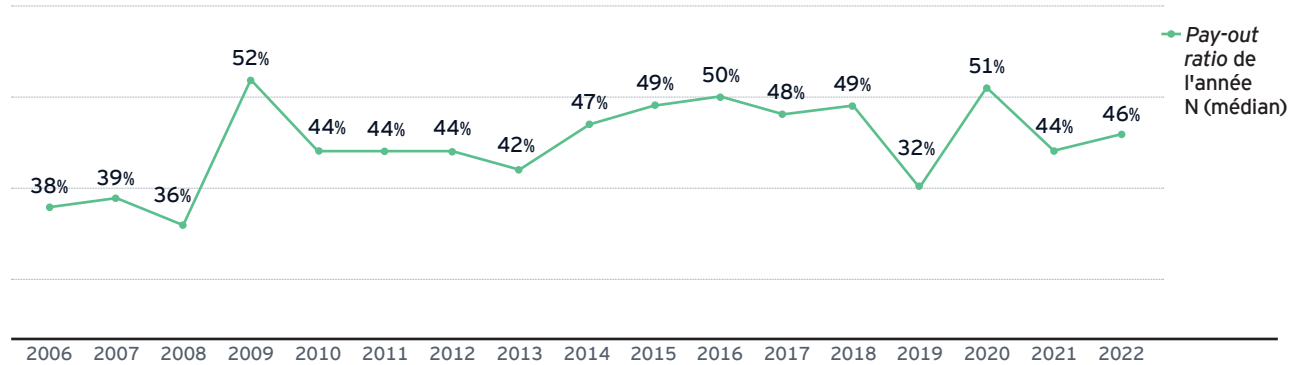
Le secteur des technologies, médias et télécoms a enregistré une hausse du résultat net cumulé de 117 % (hors Vivendi, afin d'exclure les éléments exceptionnels), dont la moitié s'explique par le résultat d'Orange, en progression de 820 % par rapport à celui de 2021, année affectée par des dépréciations importantes, et par celui de STMicroelectronics, qui connaît une augmentation de 184 % de son résultat net.

La croissance observée sur le secteur de l'énergie se reflète également dans la hausse du résultat net, qui affiche +16 % pour 2022, tiré par TotalEnergies, dont le résultat net est en hausse de 6 milliards d'euros.

Le secteur de l'industrie et BTP enregistre une baisse de 2 % de son résultat net cumulé. Ainsi, ArcelorMittal voit son résultat net en baisse de 3,8 milliards d'euros, qui correspond à la répercussion de la baisse de la marge brute liée à une hausse du coût des matières premières. A l'inverse, on note les hausses des résultats nets de Stellantis (+2,6 milliards d'euros) et Vinci (+1,7 milliard d'euros).

Pay-out ratio

En % - Médiane des rapports Dividendes / Résultats nets

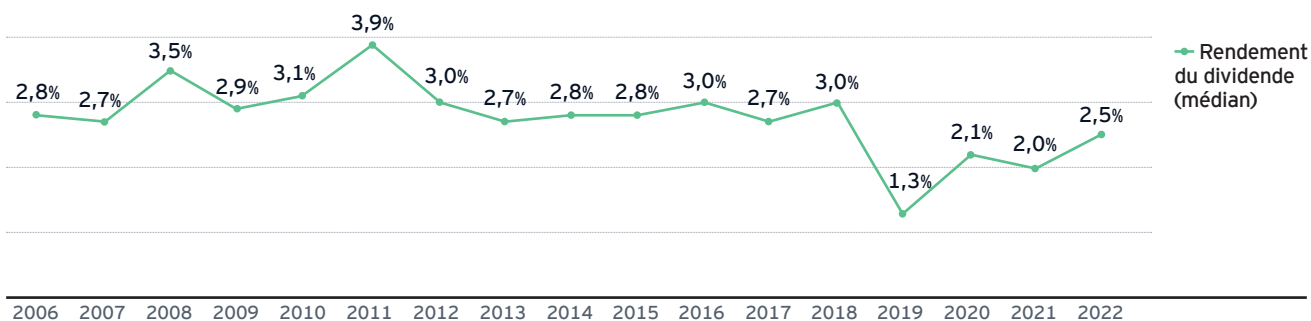


Le taux de distribution (*pay-out*) médian des sociétés du CAC 40 sur l'année 2022 se maintient à un niveau stable de 46 %, en ligne avec sa moyenne historique (45 % en moyenne depuis la création de notre étude).

Le partage des résultats aux actionnaires reste donc globalement stable sur la période. En effet, si les dividendes versés au titre de l'année précédente ont atteint un point haut en 2023 du fait des niveaux de résultat net enregistrés par les entreprises du CAC 40, le taux de distribution du résultat net aux actionnaires sous forme de dividendes reste, quant à lui, quasiment stable.

Rendement du dividende

En % - Médiane des rapports Dividende par action / Cours de bourse au 31 décembre



Les montants de dividendes par action versés au titre du résultat 2022 suivent une tendance générale à la hausse pour les entreprises du CAC 40. Seules trois sociétés ont réduit leur montant de dividendes versé en 2023 par rapport à 2022, deux sociétés ayant, pour leur part, décidé de ne pas verser de dividende à leurs actionnaires.

Pour mémoire, les dividendes retenus ici (pour 2022) sont ceux proposés au titre des résultats (de 2022), approuvés généralement en avril/mai de l'année suivante (2023) et distribués autour de l'été (2023).

La conjonction de la hausse des montants cumulés de dividendes versés et de la baisse des cours entre 2021 et 2022 conduit, mécaniquement, à une augmentation du rendement médian du dividende des sociétés du CAC 40 : il atteint 2,5% en 2022, soit un niveau stable par rapport à la moyenne, hors période Covid-19, sur les dix dernières années (2,7%).

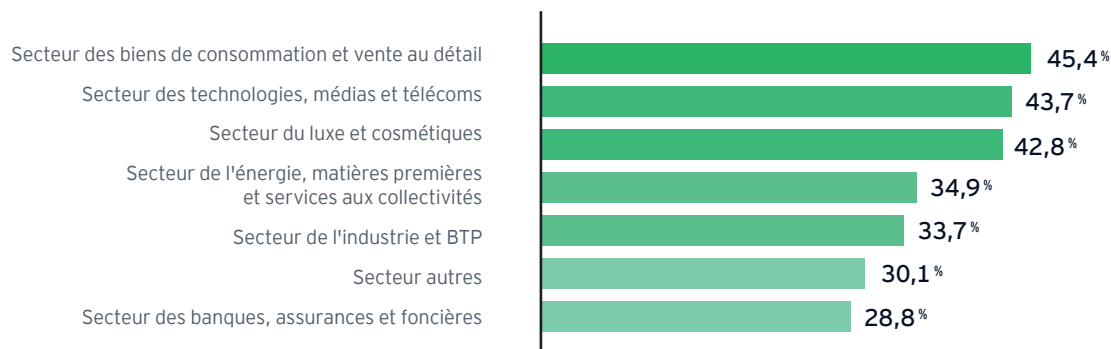
4

Conscientes des attentes des investisseurs et des régulateurs, les entreprises du CAC 40 apportent une attention particulière à leur communication ESG

Si toutes les sociétés du CAC 40 communiquent sur ce sujet, force est de constater une certaine hétérogénéité d'une entreprise à l'autre, et ce d'un point de vue à la fois quantitatif et qualitatif.

Communication ESG (enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance) par secteur d'activité

En % - Proportion de la section ESG dans les Documents d'Enregistrement Universel (« DEU ») des entreprises du CAC 40 (Moyenne par secteur d'activité)³



Sans grande surprise, les entreprises du CAC 40 développent particulièrement leur communication au sein des Documents d'Enregistrement Universel (« DEU »).

Conformément aux attentes des investisseurs et à la régulation en place, le détail des stratégies ESG constitue désormais un point de passage obligé dans les publications des entreprises. Cependant, le niveau de détail apporté peut varier fortement d'une entreprise à l'autre.

Les deux entreprises consacrant la plus grande proportion de leur Document d'Enregistrement Universel aux enjeux ESG sont Schneider Electric et Worldline, avec respectivement 57 % et 54 % du volume de la communication portant sur ces enjeux. Ces pages traitent principalement de la durabilité de leur modèle économique (gestion des ressources et décarbonation), ainsi que de leur système de gouvernance interne.

3. Les pourcentages de communication ESG par secteur d'activité ont été calculés comme un ratio entre le nombre de pages dédiées aux enjeux ESG dans les Documents d'Enregistrement Universel par rapport au nombre total de pages. Pour certaines entreprises (notamment Alstom, Eurofins Scientific, Stellantis et STMicroelectronics), l'information se trouvait dans des documents séparés du fait de la non-publication d'un DEU pour ces sociétés.

Principaux thèmes abordés dans la documentation des sociétés du CAC 40

Sujets traités par importance dans les DEU des entreprises du CAC 40
(classement effectué sur la base du nombre d'occurrences des thématiques ESG traitées)



La prise de conscience des problématiques liées notamment au changement climatique conduit les entreprises de l'indice à fixer des objectifs de réduction des émissions, à investir dans les énergies renouvelables et/ou à adopter des modèles économiques durables afin de soutenir la transition vers une économie bas-carbone.



Annexes

Liste des sociétés du CAC 40

Glossaire

Méthodologie

Remerciements

Histoire

Le CAC 40 est un indice boursier créé en 1988 par la Compagnie des Agents de Change (CAC) pour mesurer l'évolution de la capitalisation des quarante principales sociétés cotées de France. Il est créé sur une base de mille points au 31 décembre 1987.

Sa création intervient au moment où la cotation à la criée au Palais Brongniart est remplacée par un système de cotation électronique. Le monopole des agents de change sur les transactions boursières est supprimé et c'est désormais via les sociétés

de bourse que sont négociées les valeurs admises à la cotation. L'acronyme « CAC » est ensuite rebaptisé « Cotation Assistée en Continu », du nom du système de négociation électronique qui remplace la criée. Ce système a été remplacé par d'autres mais la vocation de l'indice n'a pas changé et l'acronyme est resté.

L'indice est aujourd'hui géré par Euronext, groupe issu de la fusion des bourses d'Amsterdam, Bruxelles et Paris en 2000.

Critères d'entrée au CAC 40

Deux critères principaux doivent être combinés pour qu'une société intègre l'indice CAC 40 :

- ▶ disposer d'une valeur de capitalisation flottante parmi les plus élevées des sociétés cotées sur la place de Paris ;
- ▶ faire partie des titres les plus échangés de la place de Paris ([volume échangé / flottant] > 20 %).

Les nouveaux entrants sont retenus parmi les membres de l'indice CAC Next 20, l'antichambre du CAC 40, qui font aussi partie du SBF 120. Le Conseil scientifique d'Euronext statue tous les trimestres sur les entrées et sorties à effectuer à la suite de l'évolution de la cote (cours et liquidité) ou lors d'événements particuliers (fusion, acquisition, faillite, etc.).

Calcul de la valeur de l'indice

La valeur de l'indice est calculée en effectuant la moyenne arithmétique des capitalisations boursières flottantes⁴, divisée par la valeur originelle de 1987 (ajustée des changements de périmètre), afin d'obtenir un chiffre de valeur de l'indice qui soit comparable à la base 1 000 de départ.

L'indice est donc un indice de prix. Les dividendes versés par les sociétés de l'indice ne sont pas pris en compte dans le calcul. Ce mode de calcul conduit à une croissance moindre de l'indice : la distribution d'un dividende fait mécaniquement baisser le cours de l'action de la société au moment où elle intervient, alors que le patrimoine total de l'actionnaire, toute chose égales par ailleurs, n'a pas diminué.

Pour prendre en compte la distribution de dividendes, deux autres indices sont calculés par Euronext, en considérant que ces dividendes sont réinvestis dans l'achat de nouvelles actions des mêmes sociétés. Il s'agit de l'indice CAC 40 GR (Gross total Return), sans prise en compte de la fiscalité, et de l'indice CAC 40 NR (Net total Return), après prise en compte d'une retenue à la source (25 % à fin 2022). Le DAX, indice phare de la bourse de Francfort, est calculé comme le CAC 40 GR.

Ces indices GR ou NR (indices de rendement) reflètent mieux la performance réelle à long terme d'un investissement que l'indice CAC 40 nu (indice de prix).

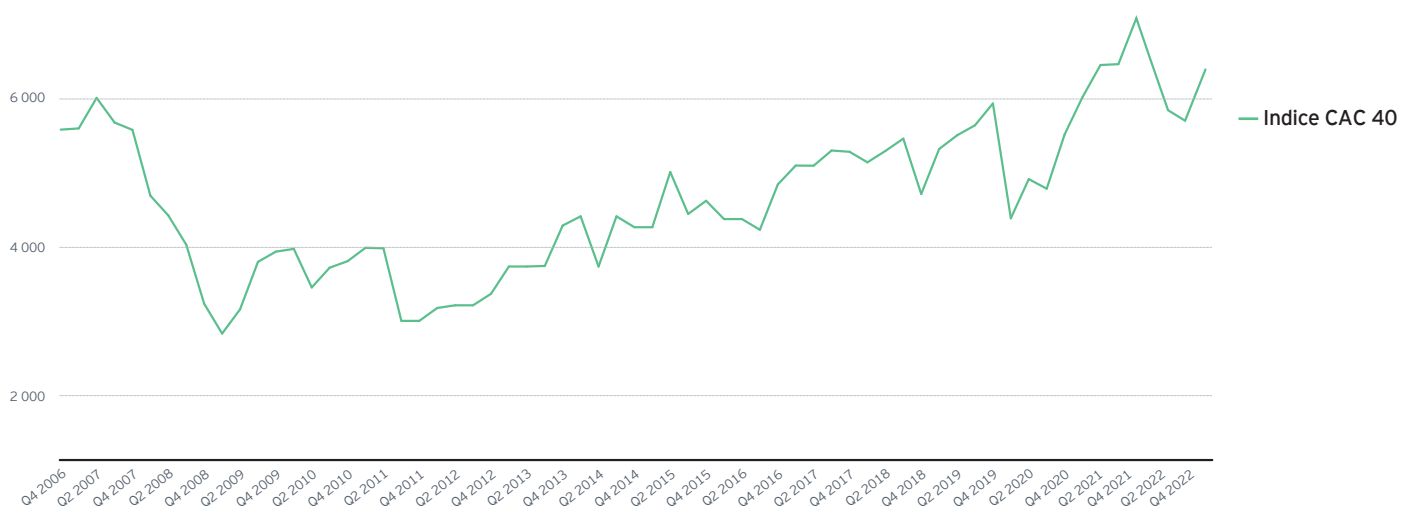
4. Les principales capitalisations flottantes affectent donc davantage l'indice que les petites, avec toutefois un plafond de 15% du total de la capitalisation.

Évolution de l'indice

Fortement affecté par la contraction de la demande en 2020, l'indice CAC 40 a atteint un creux mi-mars 2020 (à 3 750 points), qui s'est totalement résorbé à fin décembre 2020 (clôture à 5 600 points).

Cette tendance s'est poursuivie au cours de l'année 2021 : l'indice a atteint les 7 100 points fin décembre 2021.

Marqué par les incertitudes des marchés liés au conflit armé russo-ukrainien, l'indice a chuté au cours de trois premiers trimestres de 2022, jusqu'à redescendre à son niveau de fin 2020 (5 800 points), avant d'amorcer une reprise sur le dernier trimestre. Le CAC 40 a clôturé à 6 500 points à fin décembre 2022.

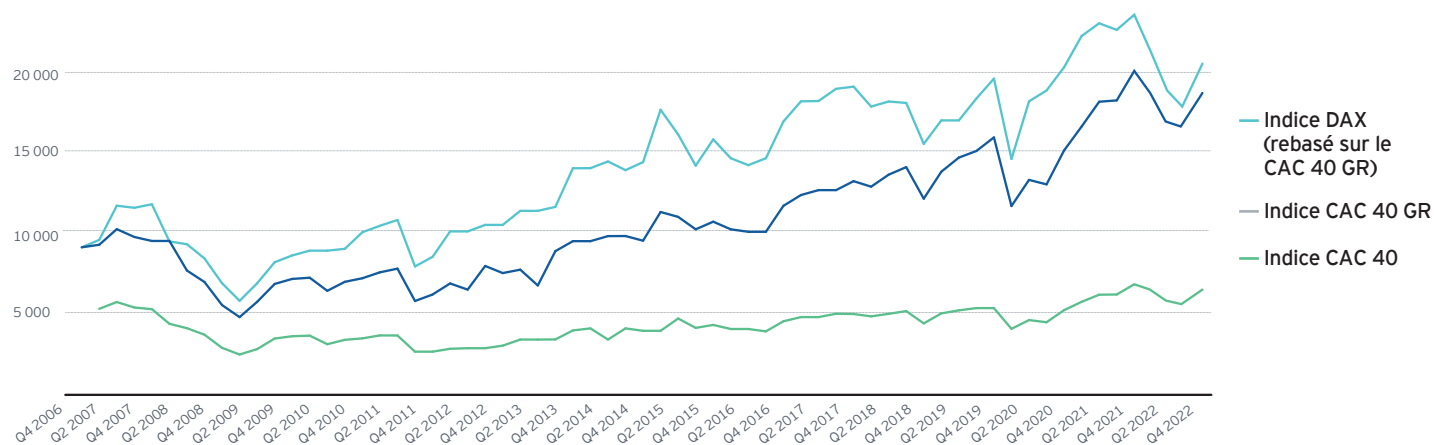


La valeur de l'indice est retenue trimestriellement, le dernier jour du trimestre, à la clôture des marchés.

Entre la fin 2006 (date de notre première étude) et la fin 2020, l'indice CAC 40 a progressé de 5 600 points à 6 500 points. Pour la première fois, il a dépassé les 7 000 points au dernier trimestre de l'année 2021. Outre l'année 2021, l'année

2022 représente, sur le long terme, un point élevé (au-delà des 6 000 points), alors que la moyenne s'établit à 4 811 points sur l'historique de notre étude (depuis 2006).

L'indice CAC 40 GR connaît quant à lui une progression plus marquée : il est passé de 9 400 points à fin 2006 à 19 000 points à fin décembre 2022.



CAC 40



Liste des sociétés du CAC 40

au 31 décembre 2022, par ordre alphabétique

- ▶ AIRBUS
- ▶ AIR LIQUIDE
- ▶ ALSTOM
- ▶ ARCELORMITTAL
- ▶ AXA
- ▶ BNP-PARIBAS
- ▶ BOUYGUES
- ▶ CAPGEMINI
- ▶ CARREFOUR
- ▶ CRÉDIT AGRICOLE
- ▶ DANONE
- ▶ DASSAULT SYSTÈMES
- ▶ ENGIE
- ▶ ESSILOR LUXOTTICA
- ▶ EUROFINS SCIENTIFIC
- ▶ HERMÈS
- ▶ KERING
- ▶ LEGRAND
- ▶ L'ORÉAL
- ▶ LVMH
- ▶ MICHELIN
- ▶ ORANGE
- ▶ PERNOD-RICARD
- ▶ PUBLICIS
- ▶ RENAULT
- ▶ SAFRAN
- ▶ SAINT-GOBAIN
- ▶ SANOFI
- ▶ SCHNEIDER ELECTRIC
- ▶ SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
- ▶ STELLANTIS
- ▶ STMICROELECTRONICS
- ▶ TELEPERFORMANCE
- ▶ THALES
- ▶ TOTALENERGIES
- ▶ UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD
- ▶ VEOLIA ENVIRONNEMENT
- ▶ VINCI
- ▶ VIVENDI SE
- ▶ WORLDLINE

CAC 40 : abréviation de Cotation Assistée en Continu. Indice boursier (Euronext) qui rassemble les 40 entreprises ayant la plus importante capitalisation boursière, pondérée par le niveau du capital flottant et la liquidité du titre, sans considération sectorielle. Lancé le 15 juin 1988, l'indice a été basé au 31 décembre 1987, avec un niveau de départ de 1 000 points.

Capital flottant : part du capital d'une société cotée en bourse dont les titres sont effectivement susceptibles d'être échangés sur le marché boursier. En sont exclues, par exemple, les participations supérieures à 5 % du capital total, considérées comme détenues à des fins de contrôle.

Capitalisation boursière : valeur de marché des capitaux propres d'une société, calculée comme suit : nombre d'actions composant le capital x cours de clôture de l'action au 31 décembre de l'année.

Capitalisation boursière flottante : capitalisation boursière x part du capital flottant.

Dividendes : part des bénéfices distribués aux actionnaires, calculée comme suit : (nombre d'actions composant le capital - nombre d'actions auto-détenues) x dividende par action proposé par le Management à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires.

Investissements bruts dans l'outil de production : acquisitions brutes d'immobilisations corporelles et incorporelles destinées à être utilisées durablement par l'entreprise.

Gearing : indicateur de l'endettement d'une entreprise et de mesure du risque de la structure financière, calculé comme suit : dette financière nette / capitaux propres de l'entreprise, part du groupe (i.e. les ressources apportées par les actionnaires à l'entreprise).

Goodwill ou **écart d'acquisition** ou **survaleur** : différence entre le prix payé pour l'acquisition d'une société et ses capitaux propres réévalués.

Marge opérationnelle courante : ratio de rentabilité d'exploitation, calculé comme suit : résultat opérationnel hors éléments non récurrents (i.e. hors cession de titres, restructurations, litiges, pertes de valeur sur des écarts d'acquisition et pertes de valeur sur des immobilisations) / chiffre d'affaires.

Pay-out Ratio : taux de distribution du résultat net aux actionnaires sous forme de dividendes, calculé comme suit : dividendes à verser en N+1 au titre des bénéfices N / résultat net part du groupe N.

Perte de valeur sur actif : constatée dès lors que la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable. Il s'agit d'une dépréciation, et non d'un amortissement.

Rendement du dividende : rapport entre dividendes proposés à la distribution en N+1 au titre des bénéfices N et capitalisation boursière au 31 décembre de l'année N.



Méthodologie

Les informations présentées dans cette étude sont issues des chiffres consolidés publiés par les sociétés du CAC 40 dans leurs documents d'enregistrement universel annuels, rapports annuels et communiqués de presse.

Ils respectent les normes comptables IFRS applicables aux comptes consolidés des sociétés cotées sur un marché réglementé en Europe.

Pour une année donnée, les agrégats présentés correspondent aux chiffres publiés par les sociétés qui composent l'indice cette année-là.

Afin de faciliter la lecture, des arrondis ont été effectués dans certains graphiques. La somme des parties peut donc parfois différer légèrement du total.

Remerciements

Nous tenons à adresser nos remerciements à toutes les personnes qui ont apporté leur concours à la réalisation et à la communication de cette étude, et tout particulièrement à **Isaak De Freitas, Mihaela Kirova, Guillaume Le Boucher, Marion Prosillico, Jérémie Triolet et Juliette Valdelièvre-Rattier.**

Sources

- Documents d'enregistrement universel et communiqués de presse des sociétés du CAC 40
- Euronext, S&P Capital IQ, Banque de France

EY | Building a better working world

La raison d'être d'EY est de participer à la construction d'un monde plus équilibré, en créant de la valeur sur le long terme pour nos clients, nos collaborateurs et pour la société, et en renforçant la confiance dans les marchés financiers.

Expertes dans le traitement des données et des nouvelles technologies, les équipes EY, présentes dans plus de 150 pays, contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et répondent aux enjeux de croissance, de transformation et de gestion des activités de nos clients.

Fortes de compétences en audit, consulting, droit, stratégie, fiscalité et transactions, les équipes EY sont en mesure de décrypter les complexités du monde d'aujourd'hui, de poser les bonnes questions et d'y apporter des réponses pertinentes.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun représente une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Les informations sur la manière dont EY collecte et utilise les données personnelles, ainsi que sur les droits des personnes concernées au titre de la législation en matière de protection des données sont disponibles sur ey.com/privacy. Les cabinets membres d'EY ne pratiquent pas d'activité juridique lorsque les lois locales l'interdisent. Pour plus d'informations sur notre organisation, veuillez vous rendre sur notre site ey.com.

© 2023 Ernst & Young Advisory.
Tous droits réservés.

Studio BMC France - 2305BMC084-01.
SCORE N° 2023-050.
ED None.

Document imprimé conformément à l'engagement d'EY de réduire son empreinte sur l'environnement.

Cette étude a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale, juridique ou autre. Pour toute question spécifique, veuillez vous adresser à vos conseillers.

ey.com/fr

Contacts

Nicolas Klapisz

Associé, *Strategy and Transactions*

Tél. : +33 1 55 61 07 01

E-mail : nicolas.klapisz@fr.ey.com

Amélie Fournier

Responsable Relations Médias

Tél. : +33 1 55 61 33 40

E-mail : amelie.fournier@fr.ey.com